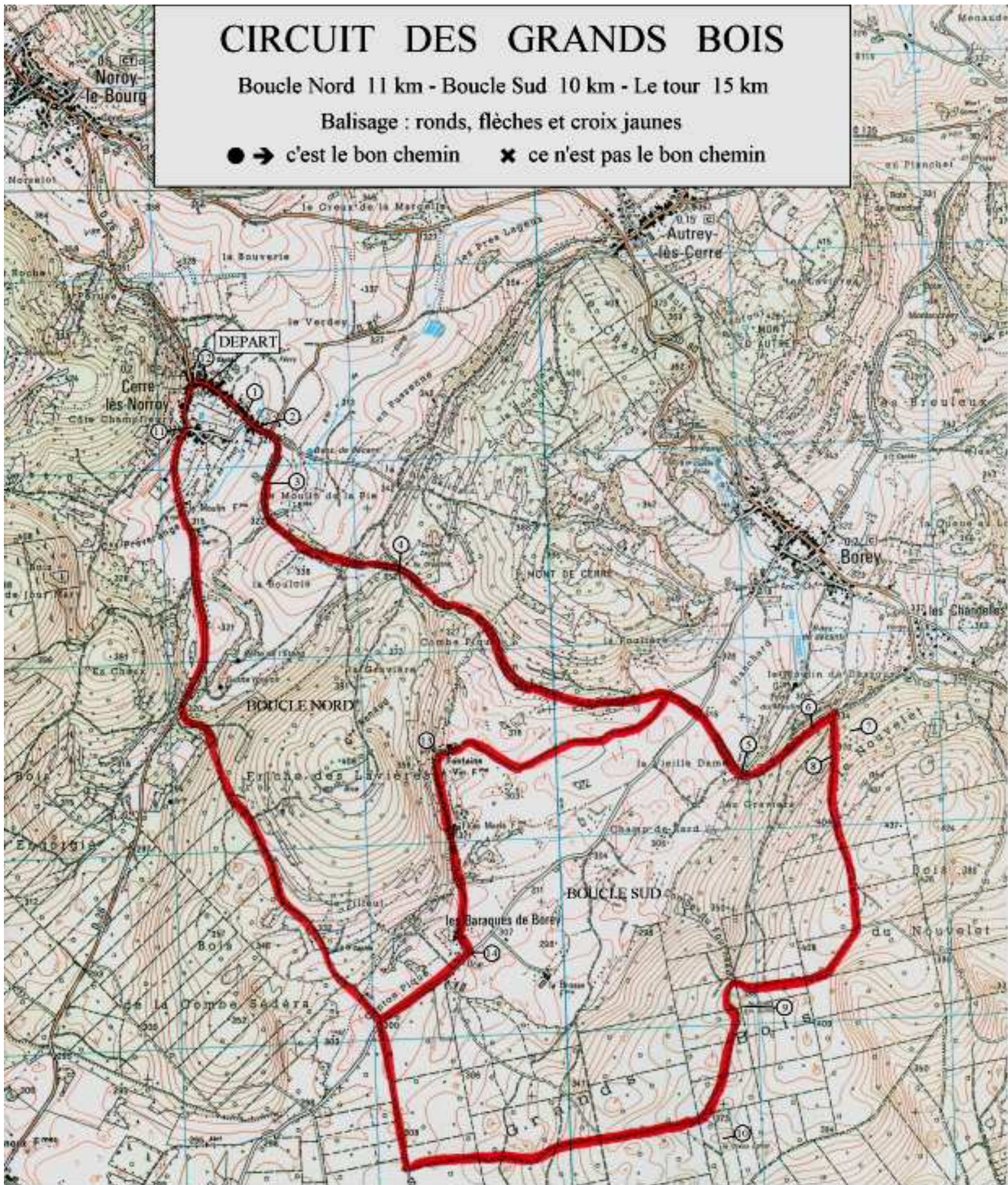


CIRCUIT DES GRANDS BOIS

Boucle Nord 11 km - Boucle Sud 10 km - Le tour 15 km

Balissage : ronds, flèches et croix jaunes

● → c'est le bon chemin ✕ ce n'est pas le bon chemin



ASSOCIATION PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU " BORPLACAL "

Maison de la ruralité - route de Cerre - 70000 Noroy-le-Bourg - Tél :03-84-78-71-33



1 LA FONTAINE DU PONT, située en bas du village fut reconstruite en 1870 en remplacement du lavoir du ruisseau.

2 P P P P. Au dessus de la porte d'entrée du château une inscription : « P P P P » ; ce qui d'après la légende signifie « pauvre paysan prends patience ».

3 LA VOIX DU TACOT: La ligne CFV (chemin de fer vicinal) Vesoul-Saint-Georges-Lure empruntait cette voie .Les tramways faisaient deux ou trois aller-retour quotidiens .A la fin de l'exploitation de cette ligne (1938) ces tramways mal entretenus, faute d'argent, furent surnommés « tacots » d'où le nom de « voie du tacot » pour ce chemin que vous empruntez entre Borey et Cerre-les-Noroy.

4 TRANCHEE ET PONT DU "CROTAULAT".

5 AU PIED DU NOUVELET la voie du tacot passe sur un beau pont enjambant une vallée sèche.

6 LA VOIX DU TACOT (voir n°3).

7 LE NOUVELET:Vous pouvez y voir une plantation de pins noirs d'Autriche.

8 POINT DE VUE vous permettant de découvrir un beau paysage qui va du Mont-Gedry (Arpenans) au château de Vallerrois-le-Bois. Au premier plan le village de Borey .

9 CARRIERE.Ici ont été extraites les pierres ayant servi à la construction de l'église de Borey

10 LE CREUX FALLOT : Creux souvent inondé servant d'abreuvoir aux sangliers.

11 LA FONTAINE DE LA HYE, anciennement fontaine de la coquaire, fut reconstruite en 1884.

12 FONTAINE DE L'EGLISE. En l'an 9 de la république (1801), la commune décide de construire une fontaine près de l'église pour remplacer les anciennes fontaines . Elle fut restaurée en 1870. En 1964 elle cessa d'être alimentée et fut remplie de terre. En 1992 l'association Sport-Loisir du village décide de lui rendre vie et l'eau coule de nouveau.

13 SOURCE DITE DE LA PETITE VIERGE.

14 ORATOIRE.